



Rennes, le 9 novembre 2011

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

### **PROJET DE PAC 2014-2020 : DE VIVES INQUIETUDES POUR LE MONDE DE L'ELEVAGE**

Depuis le 12 octobre 2011, les projets de règlements de la PAC, qui s'appliqueront à partir de 2014, sont sur la table.

**La profession agricole bretonne s'inquiète fortement des propositions formulées à ce stade du processus décisionnel car elles pourraient avoir des conséquences dramatiques pour le secteur de l'élevage.**

**La profession agricole bretonne est déterminée à faire en sorte que l'élevage redevienne une priorité européenne pour éviter qu'un des piliers de l'économie régionale ne soit mis à mal par cette nouvelle réforme de la PAC.**

En effet, les agriculteurs bretons défendront jusqu'au bout une PAC garantissant le maintien des nombreux actifs dans les élevages en Bretagne et pérennisant les exploitations.

Pour cela, **la profession agricole bretonne demande** que tous les leviers de la PAC soient actionnés :

- Nous avons d'une part besoin **d'outils puissants de régulation des marchés** dans l'OCM unique, seuls capables de lutter efficacement contre la volatilité des prix (intervention publique, stockage privé ...).
- Il est également indispensable que les agriculteurs puissent **mieux s'organiser dans le cadre d'organisations de producteurs (OP) et d'associations d'organisations de producteurs (AOP)**. Tant que Bruxelles n'aura pas compris que, dans le développement du marché, l'organisation des producteurs est une des garanties d'une production de qualité pour une alimentation de qualité, l'agriculture restera le maillon affaibli de la chaîne alimentaire.
- Enfin **les futures aides directes doivent contribuer à soutenir l'activité des éleveurs**. La Commission Européenne propose l'abandon du dispositif d'aides actuelles fondé sur des références historiques au profit d'un nouveau système d'aide à l'hectare uniforme et identique pour tous les agriculteurs français, au plus tard en 2019. **Ne raisonner qu'en termes de surfaces, en ignorant que l'agriculture bretonne d'aujourd'hui repose d'abord sur les agriculteurs eux-mêmes, est une perspective partielle.**

Si elles sont adoptées en l'état, les propositions de la Commission Européenne conduiront à une perte importante des aides directes pour la Bretagne de l'ordre de 20 %.

L'agriculture en Bretagne, première région française d'élevage, représente près de 35 000 exploitations et compte 68 000 actifs. Elle est la base d'une organisation économique qui produit près de 40 % de la richesse régionale, s'appuyant sur des centres de décision de proximité.

#### Contacts :

Laurent KERLIR (FRSEA) - Tél : 06 75 86 74 63, Sébastien FESNOUX (JA) -  
Tél : 06 16 26 70 58, Jacques JAOUEN (CRAB) - Tél : 06 73 19 85 66,  
Jean-Marie GABILLAUD (Coop de France Ouest) - Tél : 06 80 64 71 97